

Linda LAPOINTE

Députée fédérale
RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES



AIDER LA CLASSE MOYENNE HELPING THE MIDDLE CLASS



Bureau de circonscription

61, Chemin de la Grande-Côte

Boisbriand (Québec) J7G 1C8

Tél. : (450) 420-5525

Fax : (450) 420-2575

linda.lapointe@parl.gc.ca



AIDER LA CLASSE MOYENNE

Nous sommes conscients que pour bâtir un avenir meilleur, il faut que les citoyens de la classe moyenne aient plus d'argent à leur disposition afin de pouvoir investir et épargner. Cela fait trop longtemps que la classe moyenne n'a pas eu une augmentation de revenus décente et, dans un contexte économique difficile, nous avons pris des mesures pour l'aider.

Pour ce faire, notre première action en tant que gouvernement a résulté en une baisse d'impôts de la classe moyenne. En effet, nous avons coupé les impôts de la classe moyenne et augmenté ceux du 1% des Canadiens les plus riches. Cette baisse d'impôt accordera environ 3,4 milliards de dollars en allègement fiscal à quelque 9 millions de Canadiens, et ce, chaque année!

Des résultats concrets du plan libéral

- Les Canadiennes et Canadiens ont créé **près de 700 000 emplois** depuis que notre gouvernement a été élu.
- Les derniers chiffres sur l'emploi publié par Statistique Canada montrent que le taux de chômage au Canada se situe à 5,7%, soit à son niveau le plus bas depuis plus de 40 ans.
- Le Canada continue d'afficher la meilleure situation budgétaire parmi les pays du G7.

L'aide à la classe moyenne en chiffres :

Nous avons instauré une baisse d'impôt où la deuxième fourchette d'imposition du revenu (45,282 \$ – 90 563 \$) passe de 22% à 20,5%. Cette baisse d'impôt accordera environ 3,4 milliards de dollars en allègement fiscal annuel.

Les particuliers sans conjoint qui en bénéficieront se verront accorder un allègement fiscal moyen de 330 \$ chaque année, et les couples qui en bénéficieront se verront accorder un allègement fiscal moyen de 540 \$ chaque année.

Grâce à cet allègement du taux d'imposition, près de 9 millions de Canadiens ont aujourd'hui plus d'argent dans leurs poches pour payer leur hypothèque, démarrer leur propre entreprise ou encore prendre les vacances qu'ils méritent depuis longtemps.

Allocation canadienne pour les travailleurs

Dans le budget de 2018, notre gouvernement a instauré l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT), une nouvelle prestation bonifiée qui permettra aux travailleurs et aux travailleuses à faible revenu d'avoir plus d'argent dans leurs poches qu'avec la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) qu'elle remplace.

La nouvelle ACT encouragera plus de gens à se joindre au marché du travail, offrira une aide réelle à plus de **deux millions de Canadiennes et de Canadiens** qui travaillent fort pour faire partie de la classe moyenne et sortira près de 70 000 Canadiens et Canadiennes de la pauvreté. À compter de 2019, tous ceux et toutes celles qui peuvent bénéficier de la nouvelle ACT en profiteront en produisant leurs déclarations de revenus.

HELPING THE MIDDLE CLASS

We know that, in order to build a better future, middle-class citizens need more money in their pockets to invest and save. It has been far too long since the middle class had a decent pay raise, and we have taken steps to help in these tough economic times.

Our first act as a government resulted in a tax cut for the middle class. We cut taxes for the middle class and increased the taxes of Canada's richest 1%. The tax cut will result in about \$3.4 billion in annual tax relief for close to nine million Canadians!

The Liberal plan delivers clear results:

- Canadians have **created nearly 700,000 jobs** since our government was elected.
- The most recent employment figures from Statistics Canada show that the unemployment rate in Canada is 5.7%: the lowest it's been in more than 40 years.
- Canada continues to be in the strongest fiscal position in the G7.

Help for the middle class by the numbers:

We reduced the tax rate for the second personal income tax bracket (\$45,282 to \$90,563) from 22% to 20.5%. This tax cut will result in about \$3.4 billion in annual tax relief.

Single individuals who benefit will see an average tax reduction of \$330 a year, and couples who benefit will see an average tax reduction of \$540 a year.

As a result of the lower tax rate, today almost nine million Canadians have more money in their pockets to pay their mortgage, launch their own business or take a well-earned vacation.

Canada Workers Benefit

In Budget 2018, our government introduced the Canada Workers Benefit (CWB), an enhanced benefit that will give low-income workers more money in their pockets than the previous Working Income Tax Benefit (WITB) that the CWB replaces.

The new CWB will encourage more people to join the job market, giving tangible help to more than **two million Canadians** who are working hard to join the middle class and lifting nearly 70,000 Canadians out of poverty. As of 2019, everyone eligible for the new CWB can claim it on their tax return.



Constituency office:

61, Chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1C8
Tél. : (450) 420-5525
Fax : (450) 420-2575
linda.lapointe@parl.gc.ca



Réponses à vos préoccupations sur l'immigration!

Answers to your immigration concerns!

Linda
LAPOINTE

MP, Rivière-des-Mille-Îles

Dear friends,

Summer is just around the corner! Throughout the parliamentary session, I have been hard at work defending the interests of residents from Rivière-des-Mille-Îles, but it is now time to turn to participating in activities in the riding. Spending more time in the constituency means more opportunities to meet with you, so hopefully I will cross paths with you during the summer months.

Recently, many of you have shared your concerns about immigration, based on the surge of irregular migration. Our government has heard your concerns, and it is working hard to find an appropriate solution.

It is important to understand that individuals who want to enter the country fall into different categories, and the intake process for each category is different. First, a refugee is someone who had to flee their home because they have a legitimate fear of persecution. An asylum seeker is someone who is seeking asylum, but whose file is **being processed** to determine whether they will be granted refugee status. Irregular migrants also enter the country seeking asylum, but they do so without going through an official border crossing, such as Roxham Road.

No matter which category migrants are in, they will be subject to a rigorous application process, followed to the letter. The act of crossing the border without going through an official border crossing **does not** automatically give migrants the right to stay within our borders; in fact, there is no advantage to entering the country illegally. Everyone must go through the control and security process first. A person who enters the country seeking asylum, whether at a border crossing or after crossing the border illegally, may be asked to leave the country if they do not meet the strict criteria for claiming refugee status.

Our government has taken a number of steps to address this situation. For example, it has awareness campaigns running in the United States for groups who are likely to try entering Canada illegally. The purpose of these campaigns is to inform people of the risks of choosing that path: they might not be able to stay in Canada, in which case they would be sent back to their country of origin (not to the United States).

In addition, it is important to recognize that managing immigration is shared between the federal government and the provinces, pursuant to section 95 of the *Constitution Act, 1867*. The Canada-Quebec agreement provides that the province will provide language and socio-economic services for new residents who wish to settle in Quebec. The Government of Canada supports the provinces by providing funding through the Canada Social Transfer (CST) to help with the financial cost of welcoming migrants.

Our immigration system is based on compassion, efficiency and making economic opportunities available to everyone. It is a system that supports diversity while applying rigorous criteria. I wanted to take the time to clarify a few points with you.

Have a great summer! I am looking forward to seeing you out and about in the riding!

Chers amies, amis,

La saison estivale arrive à grands pas. Durant toute la session parlementaire, j'ai travaillé à défendre les intérêts des citoyennes et citoyens de Rivière-des-Mille-Îles. Il est maintenant temps de faire place aux activités en circonscription, ce qui signifie plus d'opportunités pour venir à votre rencontre.

Récemment, l'immigration a été une préoccupation centrale pour beaucoup d'entre vous en raison de la forte vague de migration irrégulière. Cette inquiétude a été entendue par notre gouvernement qui travaille d'arrache-pied pour s'assurer d'avoir un encadrement adéquat pour la situation.

Il est important de saisir qu'il y a différentes catégories d'individus qui souhaitent entrer au pays. Tout d'abord, un réfugié est une personne qui a dû fuir son foyer parce qu'elle craint légitimement d'être persécutée. Pour sa part, un demandeur d'asile est une personne qui demande l'asile, mais dont le dossier est **en traitement** à savoir ou non s'il sera accepté comme réfugié. Quant à eux, les migrants irréguliers sont ceux qui tentent d'entrer au pays aussi pour demander l'asile, mais sans passer par un point d'entrée officiel, comme par exemple le chemin Roxham.

Peu importe la catégorie à laquelle appartient un migrant, il fera face à un processus de contrôle rigoureux appliqué à la lettre. Le fait de ne pas entrer par un point de contrôle officiel **ne permet pas** aux migrants de rester à l'intérieur de nos frontières automatiquement. Il n'y a en fait aucun avantage à entrer de manière illégale. Ainsi, une personne qui entre au pays pour demander l'asile, que ce soit en se présentant dans un poste frontalier ou de manière illégale en dehors des points d'entrée officiels, peut se voir demander de quitter le pays dans la mesure où elle ne répond pas aux critères stricts de réfugié.

Notre gouvernement a entrepris plusieurs actions face à cette situation, par exemple les campagnes de sensibilisation qui sont faites aux États-Unis dans différentes portions de la population qui seraient susceptibles de vouloir entrer au Canada de façon irrégulière. Le but de ces campagnes est d'informer les gens sur les risques engendrés par une telle initiative, c'est-à-dire de ne pas pouvoir rester au pays et ainsi d'être renvoyé dans leur pays d'origine (et non pas aux États-Unis).

Aussi, il faut savoir que la gestion de l'immigration est un enjeu sur lequel collaborent les provinces et le fédéral en vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867*. L'Accord Canada-Québec prévoit notamment que le provincial assure les services concernant l'accueil et l'intégration linguistique et socio-économique des nouveaux résidents désirant s'installer au Québec. Le gouvernement du Canada fournit du financement aux provinces par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), afin d'alléger le poids financier que peut représenter l'accueil des migrants.

En bref, notre système d'immigration reste fondé sur la compassion, l'efficacité et les possibilités économiques accessibles à tous. C'est un système qui appuie la diversité, mais qui demande un respect rigoureux des critères. Je tenais à clarifier quelques points avec vous sur ce sujet.

Je vous souhaite un bon été à toutes et à tous ! Au plaisir de vous rencontrer dans la circonscription !